

maintenant !

■ Extrait du registre des délibérations
Commission « Solidarité, santé, et petite enfance »

Conseil municipal du 22 septembre 2014
Séance du 9 septembre 2014

13 Associations à caractère sanitaire et social – subventions sur projet

Etaient présents les membres inscrits au tableau :

■ **Le Maire :**

Monsieur Jean-Claude VILLEMMAIN

■ **Maires-adjointes & Maires-adjoints :**

Mme CAPON, MM LEMAIRE, BOUADDI, Mmes OYONO, CARLIER, JAJAN, FOURRIER-CESBRON, LAMBRE, M. ABBADI

■ **Conseillères municipales & conseillers municipaux :**

Mme DUHIN, MM. ASSAMTI, N'DIAYE, ATAKAYA, Mmes GOMES-NASCIMENTO, BARBETTE, MM DEME, AKABLI, LELONG, Mmes FAZAL, SAVAS, DHOURY, MM. BOUKHACHBA, MONTES, BOULHAMANE, Mme MAUPIN, M. FRÉMINE, Mmes M'BAYE-DIAO, SOKOLONSKI, M. RIFI SAIDI, M. SERTAIN, Mme DUCHATELLE, M. FACCHINI, Mme STAMMINGER, M. NATANSON.

Etaient absents excusés et représentés les membres inscrits au tableau

■ **Conseillères municipales & conseillers municipaux :**

M. CABARET	Pouvoir à :	M. VILLEMMAIN
M. BELMHAND	Pouvoir à :	M. LEMAIRE
Mme MOUSSATEN	Pouvoir à :	Mme CAPON
Mme MEHADJI	Pouvoir à :	Mme BARBETTE

■ **Conseillères municipales & conseillers municipaux :**

- Nombre de conseillers devant composer le conseil municipal : 39
- Nombre de conseillers en exercice : 39
- Nombre de conseillers présents et de conseillers représentés : 39

■ **Rapport de présentation :**

Madame Nicole CAPON, première adjointe, expose:

Les associations jouent dans la ville un rôle important. Elles participent par leurs activités régulières, leurs animations, les événements proposés à la vie de la cité. Elles contribuent à tisser dans la population des liens sociaux et favorisent l'esprit d'initiative et de solidarité.

Pour les accompagner dans leur développement, des subventions de fonctionnement sont attribuées. Toutefois, afin d'encourager la mise en place de projets spécifiques au bénéfice des creillois, des subventions sur projet peuvent également être versées. Au titre de l'année 2014, 3 associations sollicitent une participation financière de la ville de Creil :

Association Amiante AKZO NOBEL M.B.V.

Cette association a pour objectif la défense des personnes qui ont été exposées à l'amiante de par leur activité professionnelle. Une subvention de 350 € est proposée pour participer aux actions menées notamment les demandes de réparation en justice qui concernent une trentaine de creillois.

Chandelier Handicap

Cette association organise le 3 décembre prochain à la Maison Creilloise des Associations, dans le cadre de la journée mondiale des personnes handicapées, une manifestation destinée à sensibiliser au handicap et changer le regard des valides sur la personne handicapée. Une subvention de 250 € est proposée afin de soutenir cette démarche.

1/2

maintenant !

Club de l'Amitié des Cheminots Retraités

Cette association regroupe les cheminots et leurs proches pour proposer chaque vendredi après-midi des animations et loisirs. Plusieurs creillois participent à ces activités. Il est proposé d'attribuer une subvention de 100 €.

Vous êtes appelés à voter.

■ Le conseil municipal,

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L2121-29,

Vu l'avis de la commission «Solidarité, santé et petite enfance» en date du 9 septembre 2014,

Entendu le rapport de présentation,

■ Vote ordinaire :

Votants : 39 Pour : 39 Contre : 0 Abstention : 0

■ Décide à l'unanimité :

Article 1^{er} : d'approuver l'attribution des subventions ci-dessous :

Associations	Subventions
Association Amiante AKZO NOBEL M.B.V.	350 €
Chandelier Handicap	250 €
Club de l'Amitié des Cheminots Retraités	100 €
Total	700 €

Article 2 : d'imputer les dépenses correspondantes sur les crédits ouverts, à cet effet, au budget de la ville, compte 6574/520/AS.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif d'Amiens sis 14 rue Lemerchier à Amiens (80000) dans un délai de deux (2) mois à compter de la date à laquelle elle est devenue exécutoire.

Date d'affichage : 23 SEP. 2014

DOCUMENT CERTIFIÉ EXECUTOIRE

après dépôt en Sous-Préfecture le 30/09/2014

et publication ou notification le 23/09/2014

CREIL, le 30/09/2014.....

LE MAIRE

Pour le Maire et par délégation
Le Directeur Général des Services
Philippe Raluy

Accusé réception de la Sous Préfecture de Senlis :

Jean-Claude VILLEMMAIN

Maire de Creil
Conseiller général de l'Oise

